

PROCÈS-VERBAL

**Assemblée générale des professeurs et Assemblée générale du SPUQO tenues
le lundi 15 octobre 2012 à 11 h 30
Grande salle du pavillon Alexandre-Taché (Gatineau) et local J-3123 (Saint-Jérôme).**

Ont signé la feuille de présences :

ADI, Kamel	GOULET, Marie-Josée
ALLILI, Mohand Saïd	GUAY, Christiane
ANWANDTER, Nathalia	IGLEWSKI, Michal
APRIL, Johanne	KORWIN-P., Michael L.
BAAZIZ, Nadia	LABELLE, André E.
BEAUCHAMP, Guy	LALIBERTÉ, Michèle
BÉLANGER, Louise	LANARIS, Catherine
BELLEMARE, Guy	LEDUC BROWNE, Paul
BERGERON, Julie	LEFRANÇOIS, David
BLANCHETTE, Michel	LESSARD, Geneviève
BOILY, Manon	LONGPRÉ, Caroline
BOUCHER, Jacques L.	MARCHAND, Marie
BRIAND, Louise	MESSABIA, Nabil
BRUNETTE, Louise	MOREAU, André C.
CALMÈS, Christian	NOËL, Martin X.
CHAMBERLAND, Manon	PHILION, Ruth
CHARRON, Mathieu	POIRIER, Gilles
CHARRON, Pierre	RIEL, Jessica
CÔTÉ, Denyse	ROBERT, Marie
CÔTÉ, Isabel	SAINT-PIERRE, Chantal
CÔTÉ, Lucie	SINCLAIR, Francine
CZYZOWICZ, Jurek	TALBI, Larbi
DAIGNEAULT, Ginette	TCHIMOU, Madeleine
DELLA FAILLE, Dimitri	THIBAUT, Sylvie
DEMERS, Stéphanie	TREMBLAY, Jean-François
DEVAULT, Annie	VOLKOV, Igor
FARID, Georges	
FILION, Michel	
FOISY, Dominic	
FONTAINE, Sylvie	
GAUTHIER, Mario	
GENDRON, Denis	

Louise Briand déclare l'assemblée ouverte à 11h51.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PROFESSEURS

1) Désignation d'un(e) président(e) d'assemblée

Les membres du conseil exécutif du SPUQO proposent de désigner Jacques L. Boucher comme président d'assemblée. Stéphanie Demers appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

2) Adoption de l'ordre du jour

Jacques L. Boucher fait la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée des professeurs :

- 1) Désignation d'un(e) président(e) d'assemblée - Jacques Boucher;
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Désignation d'un(e) président(e) d'élection;
- 4) Désignation de scrutateurs;
- 5) Présentation des candidatures pour les représentants au CA et à la CÉ;
- 6) Élection;
- 7) Levée de l'assemblée des professeurs.

Paul Leduc Browne propose, appuyé par Francine Sinclair, d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

3) Désignation d'un(e) président(e) d'élection

Les membres du conseil exécutif du SPUQO proposent de désigner Mario Gauthier à titre de président d'élection. Paul Leduc Browne appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

4) Désignation de scrutateurs

Louise Briand propose la désignation des scrutateurs suivants :

- Pour Saint-Jérôme : David Lefrançois et Caroline Longpré;
- Pour Gatineau : Marie Marchand, Nabil Messabia et André Labelle

Louise Brunette appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité.**5) Présentation des candidatures**

Mario Gauthier, président d'élection, rappelle que les avis de convocation ont été envoyés à tous le 28 septembre 2012, ainsi que les avis d'élection et descriptions de postes pour les six postes à combler, soit 3 postes au sein du Conseil d'administration (CA) et 3 postes à la Commission des études (CÉ). Mario Gauthier rappelle également que les candidatures sont recevables jusqu'au moment où les élections débiteront. Mario Gauthier demande si d'autres membres désirent se présenter pour l'un des postes à pourvoir. Aucune autre candidature n'est déposée. Il signale que les scrutins se dérouleront dans l'ordre indiqué sur la convocation, et donc, en débutant avec les postes au CA, suivis des postes à la CÉ. Mario Gauthier conclut en rappelant que les candidats aux différents postes sont élus conformément aux règles contenues dans les Statuts et règlements du SPUQO.

Pour les postes à combler au Conseil d'administration, il s'agit de remplacer les professeurs Guy Bellemare et Martin X. Noël qui perdront qualité en raison d'un congé sabbatique débutant le 1^{er} janvier 2013. Il s'agit également de renouveler ou de remplacer le professeur Michal Iglewski dont le premier mandat se terminera le 3 novembre 2012. Michal Iglewski a déjà fait part de son intention de se représenter.

Pour les postes à combler à la Commission des études, il s'agit de renouveler ou de remplacer le professeur Juan Salazar dont le premier mandat s'est terminé le 24 mai 2012, ainsi que la professeure Chantal Saint-Pierre dont le premier mandat se terminera le 13 décembre 2012. Il s'agit aussi de remplacer la professeure Lizanne Lafontaine (à titre de direction d'enseignement ou de recherche), qui a perdu qualité en raison d'un congé sabbatique qui a débuté le 1^{er} janvier 2012.

Mario Gauthier se dit prêt à accueillir les candidatures.

Candidatures - Conseil d'administration

Pour remplacer Guy Bellemare. Louise Briand, appuyée par Paul Leduc Browne, présente sa candidature. Aucune autre candidature pour ce poste.

Pour remplacer Martin X. Noël. Chantal Saint-Pierre, appuyée par Denyse Côté, présente sa candidature. Aucune autre candidature pour ce poste.

Pour renouveler ou remplacer Michal Iglewski. Michal Iglewski, appuyé par Kamel Adi, présente sa candidature. Aucune autre candidature pour ce poste.

Candidatures - Commission des études

Mario Gauthier se dit prêt à accueillir les candidatures.

Pour remplacer Juan Salazar. Stéphanie Demers, appuyée par Ruth Phillion, présente sa candidature. Aucune autre candidature pour ce poste.

Pour remplacer Chantal Saint-Pierre. Ruth Phillion, appuyée par Sylvie Fontaine, présente sa candidature. Aucune autre candidature pour ce poste.

Pour remplacer Lizanne Lafontaine (en tant que professeur à titre de direction d'enseignement ou de recherche), Louise Briand propose Jean-François Tremblay. Jean-François Tremblay refuse. Catherine Lanaris, appuyée par Marie Robert, propose la candidature d'Annie Devault. Annie Devault accepte.

Mario Gauthier demande aux candidats de se présenter avant de passer aux élections. Francine Sinclair rappelle que Guy Bellemare a préparé un document, afin d'expliquer le rôle et les obligations des représentants des professeurs au sein du conseil d'administration. Le document a été transmis à tous les membres quelques jours avant l'assemblée. Francine Sinclair rappelle que les professeurs qui siègent au conseil d'administration ont des obligations particulières et un mandat de représentation bien défini par divers textes législatifs et réglementaires. Les trois candidats aux postes de représentants des professeurs au conseil d'administration reconnaissent leurs devoirs et obligations de représentation et ils s'engagent à le respecter.

6) Élection

L'assemblée est prête à procéder à l'élection. Mario Gauthier rappelle que seuls les bulletins de vote sur lesquels seront inscrits « Favorable » / « Oui » ou « Non favorable » / « Non », seront acceptés.

Candidature de Louise Briand

Favorable : 38

Non favorable : 14

Abstention : 1

Louise Briand est élue à la majorité.

Candidature de Chantal Saint-Pierre

Favorable : 44

Non favorable : 9

Abstention : 1

Chantal Saint-Pierre est élue à la majorité.

Candidature de Michal Iglewski

Favorable : 37

Non favorable : 13

Abstention : 4

Michal Iglewski est élu à la majorité.

Candidature de Stéphanie Demers, à titre de professeure

Favorable : 39

Non favorable : 12

Abstention : 0

Stéphanie Demers est élue à la majorité.

Candidature de Ruth Philion, à titre de professeure

Favorable : 46

Non favorable : 5

Abstention : 0

Ruth Philion est élue à la majorité.

Candidature d'Annie Devault, à titre de professeur qui occupe une fonction de direction d'enseignement ou de recherche

Favorable : 48

Non favorable : 3

Abstention : 1

Annie Devault est élue à la majorité.

Les élections étant terminées pour l'ensemble des postes à combler, l'assemblée des professeurs est levée à 12h52

ASSEMBLÉE SYNDICALE

Jacques L. Boucher fait la lecture de l'ordre du jour pour l'assemblée syndicale :

- 1) Adoption de l'ordre du jour;
- 2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 10 septembre 2012;
- 3) Informations sur les griefs et litiges;
- 4) Adoption des états financiers au 31 mai 2012;
- 5) Nomination d'un auditeur;
- 6) Désignation d'un président d'élection pour l'année 2012-13;
- 7) Varia;
- 8) Levée de l'assemblée.

1) Adoption de l'ordre du jour

Francine Sinclair, appuyée par Stéphanie Demers, propose d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

2) Approbation du procès-verbal de l'AG du 10 septembre 2012

Jacques Boucher demande à l'assemblée s'il y a des corrections à apporter au procès-verbal.

Francine Sinclair a noté quelques coquilles sur les pages 1, 3 et 6.

Denyse Côté propose, appuyée par Francine Sinclair, propose d'approuver le procès-verbal modifié.

Adopté à l'unanimité.

3) Information sur les griefs et litiges

Louise Briand informe l'assemblée que le conseil exécutif attend le projet de grief concernant les caméras de surveillance. Elle signale que le SPUQO ne déposera pas une plainte à la Commission des relations de travail concernant le Comité de réconciliation mais elle rappelle que les cinq syndicats présents à l'UQO se sont opposés à la création de ce comité alléguant notamment que la direction ne respectait pas le monopole de représentation.

Louise Briand mentionne que le « grief du doyen » est toujours en discussion. Une proposition sommaire a été faite par le VRER. Il reste du travail à faire, mais il y a bon espoir d'en arriver à une solution négociée auquel cas il ne sera pas nécessaire de référer le grief à l'arbitrage.

Louise Briand mentionne aussi que pour les autres griefs en cours, les audiences débiteront le 19 novembre.

Louise Briand informe les membres qu'une démarche intersyndicale SPUQO-SPUQ-SGPUM est en cours. Cette démarche réunit les syndicats de professeurs des universités les plus touchées par l'occupation policière. Les trois syndicats ont co-signé et transmis une lettre au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie pour demander une rencontre concernant les événements du printemps et de l'été.

Chantal Saint-Pierre demande des nouvelles sur le « grief sur les dégagelements ». Louise Briand répond que ce grief a été plaidé le 6 septembre et que l'arbitre s'est engagé à rendre une décision dans les 60 jours.

Christian Calmès demande plus d'explications sur le « grief du doyen ». Louise Briand explique que ce grief date de 2011. Le doyen des études en poste à ce moment avait notamment déterminé que les cours seraient dédoublés à partir de 65 inscrits. Un projet de gestion annuelle de l'offre de cours a été déposé, mais les modalités restent à définir. Les directions des modules ont été invitées à faire part de leurs commentaires.

4) Adoption des états financiers au 31 mai 2012

On demande au représentant de la firme Lemire, Morin Tremblay de présenter le projet d'états financiers. Ce dernier signale que la responsabilité des états financiers incombe aux dirigeants et que les auditeurs ont pour leur part la responsabilité d'exprimer une opinion sur ces états. Il affirme que les états financiers pour l'année se terminant le 31 mai 2012 présentent une image fidèle de la situation financière et des résultats d'opération du SPUQO.

Louise Briand explique les faits saillants de l'état des résultats. Elle explique que la hausse des revenus de cotisation (16%) est attribuable à l'augmentation de la masse salariale qui elle s'explique par les augmentations du nombre de postes et par les hausses de salaire.

Au chapitre des dépenses, elle signale que l'augmentation des dépenses d'assemblées générales est attribuable au plus grand nombre d'assemblées tenues l'an passé. Louise Briand note aussi une augmentation des dépenses au chapitre des comités spéciaux. Elle souligne que les frais juridiques ont connu une hausse de plus de 50 000 \$ en 2011-12. Les frais juridiques reliés à l'injonction se sont élevés à 36 000 \$. Elle signale de plus que les griefs patronaux et les dossiers en matière de plainte entre collègues s'élèvent à 25 000 \$. Louise Briand mentionne qu'il y aura un diagnostic à faire en temps et lieu. Enfin, elle signale qu'il faut s'attendre à ce que l'année 2012-13 soit aussi coûteuse que la dernière, sinon plus, dû aux nombreux griefs que le SPUQO devra défendre.

Denyse Côté demande si le SPUQO a fait la demande de remboursement pour les frais liés à l'injonction. Louise Briand affirme que des demandes de remboursement ont été faites par le biais des griefs.

Jacques L. Boucher demande à l'assemblée s'il y a d'autres questions concernant les états financiers. Aucune question n'est soulevée.

Paul Leduc Browne, appuyé par Stéphanie Demers, propose d'accepter l'état financier présenté.

Adoptée à l'unanimité.

5) Nomination d'un auditeur

André Labelle, appuyé par Francine Sinclair, propose de reconduire le mandat d'auditeur de la firme Lemire, Morin, Tremblay pour l'année financière 2012-13.

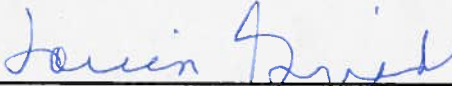
Adoptée à l'unanimité.

6) Désignation d'un(e) président(e) d'élection pour l'année 2012-13

Le conseil exécutif, appuyé par Francine Sinclair, propose de désigner Mario Gauthier au titre de président d'élection pour l'année 2012-13.

Adoptée à l'unanimité.

Juan Salazar demande la vérification du quorum. Le quorum n'étant plus atteint, l'assemblée est levée à 13h16.



Louise Briand, présidente du SPUQO



Jean-Philippe Scott, secrétaire d'assemblée